

SAC-910530

UNIVERSITÉ DE MONCTON

11<sup>e</sup> réunion du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 30 mai 1991

9 h Salon du Chancelier

Centre universitaire de Moncton

PRÉSENTS-ES

Jean-Bernard Robichaud, président

Paul Albert

Fernand Arsenault

Anne-Marie Arseneault

Samuel Arseneault

Corine Auger

Victor Boudreau

Roger Caissie

Armand Caron

Léandre Desjardins

Jeannette Doucet

Nassir El-Jabi

Yvon Fontaine

Normand Gionet

Alice Guérette-Breau

Nébil Halouani

Christophe Jankowski

Jean Ladouceur

Ronald C. LeBlanc

Albert Lévesque

Victorin Mallet

Colette Martin

Serge Morin

Bernard Nadeau

Fernande Paulin

Ronald Pettigrew

Marielle Préfontaine

Arsène Richard

Rodolphe Savoie

John Sichel

Georges Wybouw  
Margarita Yuste  
Pierre Zundel

## INVITÉS

Paul-Émile Benoit  
Gérald Boudreau  
Normand Carrier  
Médard Collette  
Viateur Viel  
Pierre Dion, président d'assemblée  
Gilles Long, secrétaire

EXCUSÉS: Rhéal Bérubé, Wilkie Darismé, Roland G. LeBel, Simone Rainville, Omer Robichaud et Émilien Vermette

ABSENTS: Julien Chiasson, Robert Chiasson, Louis Malenfant, Michel McSween et Léo Thériault

## TABLE DES MATIÈRES

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PRÉSIDENT	4
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
4. CORRESPONDANCE	4
5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	4
6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-910228	5
7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL	5
7.1 (7.2) Conseil de la langue française	5
7.2 (10.1) Valorisation de l'enseignement et de l'enseignant-e	5
7.3 (10.2) Comité MESF - U de M	5
8. RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-910516	6
9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL	6
9.1 Sciences religieuses	6
9.2 Sociologie	7
9.3 Projets capitaux	8
9.4 Technologie de l'industrie	9
10. COURS DE FRANÇAIS FR 1875 ET FR 1876	9
11. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES	11
11.1 MScA	12
11.2 Maîtrise ès sciences (biochimie)	12
11.3 BSc (majeure mathématique)	12
11.4 Éducation: création et abolition de cours	12
11.5 Baccalauréat en loisir	13
11.6 Techniques de bureau	13

11.7 Sciences sociales: nouveaux cours	13
11.8 Conditions d'admission	14
12. PLAN DE DÉVELOPPEMENT: ÉTUDE DES PROGRAMMES PROJETÉS	14
13. CALENDRIER UNIVERSITAIRE 91-92: MODIFICATIONS	14
14. PLACE DE LA FORMATION DES MAÎTRES DANS LES PROGRAMMES DE L'UNIVERSITÉ	15
15. NOMINATIONS	15
16. ÉVALUATION DEMANDÉE PAR LE PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE	
17. AFFAIRES NOUVELLES	15
17.1 Rapport du CAE	15
17.2 Lettre de Nébil Halouani	16
17.3 Revalorisation du rôle et des responsabilités du département, de l'école et de la faculté dans la gestion du dossier étudiant	16
17.4 L'Université et les défis de l'unité canadienne	16
17.5 Bourses de l'ACDI	16
17.6 La place de la recherche à l'Université de Moncton	17
17.7 Qui assure la responsabilité des directeurs de département à l'égard des étudiants	18
18. PROCHAINE RÉUNION	18
19. CLÔTURE	19
ANNEXES	20
ANNEXE A: Procès-verbal CCJ-910516	21
ANNEXE B: Cours de français FR 1875 et FR 1876	31
ANNEXE C: Rapport du Comité des programmes	47
ANNEXE D: Plan de développement	96
ANNEXE E: Calendrier universitaire 1991-92	139
ANNEXE F: Évaluation du président d'assemblée	140

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PRÉSIDENT

Monsieur le Président appelle l'assemblée à l'ordre à 9 h 8. Il souhaite la bienvenue à tous et à toutes et spécialement aux nouveaux membres: Victor Boudreau, Paul Albert et Rhéal Bérubé; ce dernier s'est excusé. Se sont également excusés: Wilkie Darismé, Simone Rainville, Omer Robichaud, Roland G. LeBel et Émilien Vermette.

Il explique brièvement, pour le bénéfice des nouveaux membres, la procédure qui sera suivie durant la réunion.

## 2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

M. le Secrétaire donne lecture de l'avis de convocation.

## 3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

D'après le Secrétaire, tout est dans l'ordre.

## 4. CORRESPONDANCE

4.1 Lettre de Pascal Robichaud (1991 03 05), relative aux cours FR 1875 et FR1876. Cette lettre est référée à la rubrique 10.

4.2 Lettre de Christophe Jankowski (1991 05 30), relative aux protocoles d'entente Université de Moncton - Fonction publique

4.3 Lettre de Nébil Halouani (1991 05 08), relative à la création de l'Association des étudiantes et étudiants gradués du Centre universitaire de Moncton.

4.4 Lettre de remerciements d'Arthur Pinet (1991 05 21), docteur d'honneur.

4.5 Lettre de remerciements de Soeur Lorette Gallant (1991 05 29), docteur d'honneur.

## 5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

À la demande de Médard Collette, les rubriques 12 et 13 seront traitées avant la rubrique 8.

*Ajouts à l'ordre du jour, à la rubrique Affaires nouvelles*

17.1 Rapport du Comité d'attestation d'études

17.2 Lettre de Nébil Halouani

17.3 Revalorisation du rôle et des responsabilités du département, de l'école et de la faculté dans la gestion du dossier étudiant

17.4 L'Université et les défis de l'unité canadienne

17.5 Bourses de l'ACDI

17.6 La place de la recherche à l'Université de Moncton

17.7 Qui assure la responsabilité des directeurs de département à l'égard des étudiants?

La rubrique 10 sera considérée immédiatement après la rubrique 13.

R: 01-SAC-910228

Il est proposé par Fernand Arsenault et appuyé par Ronald Pettigrew

"Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié."

Vote unanime ADOPTÉ.

## 6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-910228

## *Correction*

Page 3, point 3, on devrait lire: ... son vote sera déposé en même...

R: 02-SAC-910228

Il est proposé par Colette Martin et appuyé par Jean Ladouceur

"Que le procès-verbal SAC-910228 soit adopté tel que corrigé."

Vote unanime ADOPTÉ.

## 7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

### 7.1 (7.2) *Conseil de la langue française*

Le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique qu'à la dernière réunion du Sénat il restait des membres à nommer. Nous avons reçu les nominations des professeurs; il s'agit de Hektor Haché-Haché et Phyllis LeBlanc. Il manque encore une personne du groupe des étudiants. On devrait pouvoir procéder à la convocation du Comité. Le Recteur et le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche assisteront à la première réunion.

### 7.2 (10.1) *Valorisation de l'enseignement et de l'enseignant-e*

Léandre Desjardins fait le point. Pour valoriser, il est important de bien identifier ce qui est fort et ce qui est faible. Une lettre signée par le Recteur a donc été envoyée pour connaître les forces et les faiblesses de notre enseignement. Nous avons reçu un certain nombre de réponses, cependant il y en a encore qui n'ont pas répondu. Par la suite, les résultats seront compilés. Nous sommes prêts à passer à une autre étape.

### 7.3 (10.2) *Comité MESF - U de M*

Léandre Desjardins, membre de ce Comité avec Armand Caron de l'Université, et de Raymond Daigle et Maurice Roy du Ministère, précise que la tâche du Comité était de développer un plan d'action pour la mise en place des recommandations du rapport. Nous avons donc soumis un plan de mise en oeuvre et au Ministère et au Recteur. Il fallait développer un devis pédagogique dont ont découlé un certain nombre de conséquences.

VRCUS: Concernant le rôle de l'Université, il s'inscrit dans les axes de développement de la constituante. On l'insère dans le plan triennal. Pour ce qui est de la partie collégiale, ils font leur démarche. On voulait commencer avec les besoins académiques.

Recteur: Le rapport déposé au Conseil des gouverneurs en avril dernier a reçu unanimement un accord de principe. La proposition apparaît comme une bonne rationalisation. Elle incitait le Recteur et le Ministère à poursuivre le travail afin d'arriver

à une entente éventuelle. Un comité a été mis sur pied. J'ai rencontré le ministre King à quelques reprises, entre autres à Shippagan où on a regardé le rapport point par point afin de voir les implications concrètes, afin de voir aussi quelles étaient les conséquences pratiques. Monsieur Tim Andrew de la CESPM a participé à cette réunion. On a établi que quelqu'un de la CESPM participerait ou serait impliqué dans ces évolutions.

Il y a eu un accord de principe du Conseil, pourquoi le Sénat n'a-t-il pas été saisi du rapport jusqu'à aujourd'hui? Le Sénat est intéressé à ce dossier.

Recteur: Du côté de l'Université, il n'y a pas d'objections à ce que le rapport soit discuté. Le Ministre n'était pas disposé à rendre le rapport publique. Il avait des consultations à faire et il nous a demandé d'en restreindre la diffusion. Il n'y a pas eu d'échos dans les médias.

VRCUS: Il ne s'agit pas d'un nouveau rapport. C'est la mise en oeuvre du premier rapport.

Dans le processus d'implantation, il faudrait que le Sénat soit informé.

Président: C'est ce qui se fait.

## 8. RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-910516

(Voir l'annexe A, page 21)

R: 03-SAC-910530

Il est proposé par Marielle Préfontaine et appuyé par Pierre Zundel

"Que le procès-verbal CCJ-910516 soit reçu".

Vote unanime ADOPTÉ.

## 9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

### 9.1 (6.1) *Sciences religieuses*

R: 04-SAC-910530

Il est proposé par Fernand Arseneault et appuyé par Ronald Pettigrew

"1. Que la Faculté des arts

a) réexamine les programmes de la mineure et du certificat en sciences religieuses à la lumière des avis reçus du consultant externe (pages 7 et 10 du rapport);

b) considère la possibilité de faire approuver un programme de majeure en sciences religieuses dans le plan triennal de l'Université (page 19 du rapport).

2. Que le secteur sciences religieuses du Département de philosophie - sciences religieuses et le Secteur sciences humaines à Edmundston

a) élaborent un plan d'action qui impliquerait des initiatives de nature à stimuler la publication de travaux de recherche (page 15 du rapport);

b) voient à mettre à jour la documentation bibliothécaire, notamment du côté des études bibliques (page 15 et 16);

c) mettent à l'essai des formes de collaboration entre les équipes professorales responsables des programmes en sciences religieuses à Moncton et à Edmundston (pages 9 et 17 du rapport).

3. Que l'Éducation permanente de l'Université inventorie, en collaboration avec le Département de philosophie-sciences religieuses, les besoins de la population adulte que l'Université pourrait combler dans le secteur des sciences religieuses, notamment dans le Nord-Est et dans le Sud-Est (pages 9 et 13 du rapport).

4. Que l'Université, par son représentant ou sa représentante au Conseil de direction de l'École de la foi, exerce un contrôle adéquat sur les activités que l'Université dispense par l'intermédiaire de cette École (page 13 du rapport)."

Au numéro 4, il faudra renforcer la position de l'Université face à un organisme externe. On pourrait remplacer «soit en position d'exercer» par *exerce*.

Le proposeur et le secondeur acceptent de modifier la recommandation 4.

Vote unanime ADOPTÉ.

## 9.2 (6.2) *Sociologie*

R: 05-SAC-910530

Il est proposé par Léandre Desjardins et appuyé par Roger Caissie

"Compte tenu des résultats de l'évaluation et conscient des efforts déployés par le Département et la Faculté pour mettre en application un plan d'enrichissement, que l'Université élabore un projet visant à fournir un poste additionnel (poste temporaire) au Département de sociologie pour une période de cinq ans dans le but d'enrichir les ressources humaines de manière à:

améliorer la discipline de sociologie dans ses cours et projets de recherche;

améliorer les cours de service et le rôle de cette discipline fondamentale;

poursuivre le développement pédagogique dans les cours de sociologie.

À l'issue de cette période, que le Département soumette au Doyen de la Faculté et au Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche un rapport d'évolution sur les questions d'inscriptions, de pédagogie, de développement de la discipline et de spécificité des programmes de sociologie à l'Université de Moncton."

Un membre suggère de remplacer «un poste» par *ressource*.

Vote Pour 31 Contre 1 ADOPTÉ.

PAUSE 10 h 40

REPRISE 10 h 55

### 9.3 (7.1) Projets capitaux

Médard Collette explique.

Concernant l'achat de terrain au CUS, où sont-ils situés?

VRA: On a un terrain en vue, mais on ne peut dire où pour l'instant.

Je suis très content de voir ces projets en terme de chiffres pour la première fois. On prend au sérieux le développement du CUS. L'ensemble des sommes demandées sont toutes de la CESPM. Ma préoccupation est qu'on s'impose un fardeau énorme. J'avais compris que certaines rénovations ne sont pas "finançables" par la CESPM. Je croyais qu'il y aurait une diversification des sources de financement; qu'elles ne proviendraient pas seulement de la CESPM.

Est-ce que le plan de développement prévoit que l'édifice Rémi-Rossignol sera rénové? On se trouve au dépourvu avec ce qu'on a actuellement.

VRA: À la première question, il est vrai que les résidences doivent s'autofinancer. L'argument est qu'on cède une partie de l'édifice pour l'administration. Il n'y a pas eu de discussions avec le collège communautaire pour les modalités. Il y aura des échanges d'argent pour la location de locaux.

Concernant les sciences, on souhaitait faire quelque chose avec le génie électrique. Il y a d'autres projets à discuter; on pourra en discuter.

Est-ce que dans le fonds on prévoit des sommes pour augmenter le personnel de la Bibliothèque et pour l'augmentation de la collection?

VRCUS: Oui, dans le développement académique, on a une prévision pour les acquisitions et pour le personnel. On fait un pas cette année. Avec le nouvel édifice, on ajoutera du personnel; et ensuite, l'informatisation.

Il serait grand temps d'avoir un édifice avec une architecture qui attirera le touriste, quelque chose qui identifierait le campus.

Pourquoi ne pas distribuer le cahier rouge?

Recteur: Il ne reste pas grand chose dans le cahier qui n'ait pas été dit. Il pourrait être distribué sans que ça nuise à l'évolution du dossier. Il y aura probablement un communiqué du Ministère à ce sujet. Le Gouvernement et l'Université doivent prendre une orientation commune. Ça devrait pouvoir se faire après qu'on aura vérifié avec le Ministère.

Concernant la dette à rembourser pour le centre étudiant, elle doit être remboursée à qui et par qui?

VRA: Ça reste à préciser, c'est sujet à une entente ultérieure.

VRCUS: Ce qui est dans le rapport rouge n'est pas différent du premier rapport. Les options académiques sont les mêmes.

Recteur: Pour éviter les ambiguïtés, si nous n'avons pas d'objections majeures du Ministère, on va le distribuer. Concernant la stratégie, ce sera fait dans un processus politique. Il faut présenter à la CESPМ un projet d'ensemble. La question de la stratégie sera reprise au Comité exécutif de la veille du Conseil.

#### 9.4 (6.31) *Technologie de l'industrie*

Est-ce que c'est la CESPМ qui a produit les tableaux pour elle-même ou si ça vient du ministère de l'Éducation?

VRER: Ça vient du document du ministère de l'Éducation. Dans ces données, nous avons fait des découvertes. On nous montrait que la demande était moindre que prévue.

On a parlé d'un enseignant en technologie, mais on n'a pas défini ce que c'était. Il m'apparaît qu'on met beaucoup de poids sur les statistiques. Dans certains cas, les recommandations du VRER sont plus poussées que celles de l'évaluateur, alors que c'est le contraire avec le programme de technologie de l'industrie.

VRER: Concernant le fait que les programmes ne soient pas évalués de la même façon, dans les deux programmes soumis l'an dernier, soit celui des études familiales et celui de l'éducation, l'étude faite démontrait que les besoins étaient faibles. Étant conscients de cela, on a modifié. Ils sont traités différemment parce qu'il ne sont pas à la même étape.

En autant que je sache, le Département n'a pas été informé.

VRER: C'est une question interne à la Faculté.

Il est normal qu'il y aura des cas où on sera plus sévère dans le processus d'évaluation. Ce n'est pas une évaluation juste pour évaluer, mais pour arriver à une décision académique et administrative.

#### 10. COURS DE FRANÇAIS FR 1875 ET FR 1876

(Voir l'annexe B, page 31)

Bernadette Bérubé siège pendant cette partie de réunion.

Le Secrétaire donne lecture de la lettre de Pascal Robichaud.

DÉJEUNER 12 h 30

REPRISE 13 h 32

R: 06-SAC-910530

Il est proposé par Arsène Richard et appuyé par John Sichel

"Que le Sénat se transforme en Comité plénier pour une période de 30 minutes."

Vote unanime ADOPTÉ.

Il est 13 h 35

Le Comité plénier fait rapport au Sénat qui revient en assemblée régulière.

Président: Nous avons donc une recommandation du Département, une recommandation du VRER et une proposition de Victor Boudreau. Comme les étudiants avaient demandé de mettre ce point à l'ordre du jour, on peut prendre cette proposition et en disposer.

P: 07-SAC-910530

Il est proposé par Victor Boudreau et appuyé par John Sichel

"Que la résolution du Sénat académique numéro 16 f), en excluant EN 1011 et EN 1012, de la réunion du 31 août 1989 soit annulée."

*AMENDEMENT*

P: 08-SAC-910530

Il est proposé par Marielle Préfontaine

"Que la résolution 16 f) soit suspendu jusqu'au 1er juillet 1992."

Président: Je ne peux recevoir cet amendement. On y reviendra si la proposition est rejetée.

P: 09-SAC-910530

Il est proposé par Marielle Préfontaine

"Que la proposition soit déposée."

La proposition ne reçoit pas de secondneur.

Le vote secret est demandé.

Scrutateurs: Gérald Boudreau et Viateur Viel

*Vote sur la résolution principale (07-SAC-910530)*

Vote Pour 15 Contre 16 REJETÉ.

PAUSE 15 h

REPRISE 15 h 5

Recteur: Un vote comme celui-ci démontre qu'on est divisé. Je suggère que l'application de cette décision dont la date est le 1er juillet 1991, soit reportée pour un délai de deux ans. L'Université devra faire ce que le VRER suggérait. Donc on maintiendrait cette décision. On serait plus actif au niveau des écoles. Je laisse à l'assemblée le soin de prendre une décision.

R: 10-SAC-910530

Il est proposé par Marielle Préfontaine et appuyé par Roger Caissie

"Que la date d'application de la résolution 16 f) soit reportée au 1er juillet 1992."

SG: Est-ce que ça inclut les cours d'anglais?

Préfontaine: Ça tient compte de l'anglais aussi.

*AMENDEMENT*

P: 11-SAC-910530

Il est proposé par Victor Boudreau et appuyé par Paul Albert

"Que la date soit reportée de deux ans au lieu d'un an."

Vote Pour 10 Contre 15 REJETÉ.

*Vote sur la résolution principale (10-SAC-910530)*

Vote Pour 17 Contre 11 ADOPTÉ.

P: 12-SAC-910530

Il est proposé par Pierre Zundel et appuyé par Jeannette Doucet

"Que le VRER amorce un processus menant à des discussions avec les écoles secondaires et primaires avant le Sénat d'août 1991.

Qu'un comité ait le mandat d'évaluer les tests de classement et fasse rapport au Sénat en évaluant:

- a) les tests eux-mêmes;
- b) le classement en 1876 plutôt qu'en 1875."

Vote Pour 6 Contre 18 REJETÉ.

## 11. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES

(Voir l'annexe C, page 47)

Léandre Desjardins explique.

### 11.1 MScA

R: 13-SAC-910530

Il est proposé par Léandre Desjardins et appuyé par Nassir El-Jabi

"Que les mentions «génie civil» et «génie industriel» soient supprimées dans l'appellation du diplôme de MScA.

Élimination des deux cours suivants: GG 6050 et GG 6060;

Ajout du cours suivant: GG 6055 Séminaire de recherche en ingénierie;

Diminution du nombre de crédits attachés à la thèse; GG6070 passe de 33 à 30 crédits."

Vote unanime ADOPTÉ.

11.2 *MSc (biochimie)*

R: 14-SAC-910530

Il est proposé par Léandre Desjardins et appuyé par Victorin Mallet

"Que le programme de MSc (biochimie) soit adopté."

Vote unanime ADOPTÉ.

VRER: Une fois adopté par le Sénat et le Conseil, il faut l'envoyer à la CESPM. Je ne peux dire quand la Commission va l'adopter.

SG: On publiera le programme avec la note: Sous réserve d'approbation par la CESPM.

11.3 *BSc (majeure mathématique)*

R: 15-SAC-910530

Il est proposé par Léandre Desjardins et appuyé par Victorin Mallet

"Que les modifications proposées au programme de BSc (majeure mathématique) soient adoptées."

Vote unanime ADOPTÉ.

11.4 *Éducation: création et abolition de cours*

R: 16-SAC-910530

Il est proposé par Léandre Desjardins et appuyé par Marielle Préfontaine

"Que le cours ED 4513 soit aboli; que les cours ED 5484, ED2001, ED 2002 et ED 3003 soient créés."

Vote unanime ADOPTÉ.

11.5 *Baccalauréat en loisir*

*Corrections*

Page 26, rubrique 3.32, enlever de la proposition: "compte tenu de la résolution 03-CPR-910419".

Page 36, le total au numéro 1 devrait être 15 crédits et au numéro 2, 6 crédits.

R: 17-SAC-910530

Il est proposé par Léandre Desjardins et appuyé par Normand Gionet

"Que le cours LO 1200 porte le double sigle PI/LO 1200; que les modifications proposées soient adoptées."

Vote Pour 30 Contre 2 ADOPTÉ.

#### 11.6 *Techniques de bureau*

R: 18-SAC-910530

Il est proposé par Léandre Desjardins et appuyé par Corine Auger

"Que le cours BU 2603 soit créé."

Vote unanime ADOPTÉ.

#### 11.7 *Sciences sociales: nouveaux cours*

R: 19-SAC-910530

Il est proposé par Léandre Desjardins et appuyé par Roger Caissie

"Que les cours DM 2100, SP 4420 et SP 3500 soient créés."

Concernant le cours SP 4420, pour le préalable, il y a une différence de trois années. J'ai des réserves concernant la description du cours. Il faudrait enlever ce qui est entre parenthèses. Pour le cours SP 3500, je ne vois pas pourquoi on met une lettre majuscule à État.

VRER: Je ne veux pas commencer à modifier les cours ici. Mais on peut demander de refaire la description de façon plus élégante.

La Faculté devra déposer, à la réunion du mois d'août, une nouvelle description des cours SP 4420 et SP 3500 tout en précisant les préalables.

Vote unanime ADOPTÉ.

#### 11.8 *Conditions d'admission*

R: 20-SAC-910530

Il est proposé par Léandre Desjardins et appuyé par Yvon Fontaine

"Que le dernier cours exigé, soit modifié pour se lire de la manière suivante:

*Nouveau-Brunswick*: enlever UN COURS DE CETTE LISTE, rayer la liste; et remplacer par UN COURS AU CHOIX.

*Ile du Prince-Édouard*: enlever UN COURS, rayer le paragraphe; et remplacer par UN COURS AU CHOIX.

*Nouvelle-Écosse*: enlever UN COURS, rayer le paragraphe; et remplacer par UN COURS AU CHOIX.

*Québec*: enlever UN COURS, rayer le paragraphe; et remplacer par UN COURS AU CHOIX."

Vote unanime ADOPTÉ.

PAUSE 16 h 45

REPRISE 17 h

## 12. PLAN DE DÉVELOPPEMENT: ÉTUDE DES PROGRAMMES PROJETÉS

(Voir l'annexe D, page 96)

Léandre Desjardins explique. Le CCJ fait annuellement un plan. L'an passé on a demandé l'input du Sénat. Je suggère la même procédure cette année. Cet input sera mis en tableau pour le CCJ.

R: 21-SAC-910530

Il est proposé par Léandre Desjardins et appuyé par Jeannette Doucet

"Que le Sénat se transforme en comité plénier pour une période de 20 minutes."

Vote unanime ADOPTÉ.

Le Comité plénier fait rapport au Sénat qui revient en assemblée régulière.

Les membres auront à compléter le document bleu et à l'expédier au Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche au plus tard le 7 juin 1991.

## 13. CALENDRIER UNIVERSITAIRE 1991-92: MODIFICATIONS

(Voir l'annexe E, page 139)

Le Secrétaire général explique.

R: 22-SAC-910530

Il est proposé par Léandre Desjardins et appuyé par Pierre Zundel

"Que le calendrier universitaire 1991-92 soit modifié de la façon suivante: Pour le congé d'Action de Grâce, on doit lire *14 octobre* au lieu du 7 octobre; les journées d'études auront lieu du *2 au 6 mars 1992* et non du 9 au 13 mars 1992."

Vote unanime ADOPTÉ.

#### 14. PLACE DE LA FORMATION DES MAÎTRES DANS LES PROGRAMMES DE L'UNIVERSITÉ

#### 15. NOMINATIONS

R: 23-SAC-910530

Il est proposé par Léandre Desjardins et appuyé par Paul Albert

"Que les rubriques 14 et 15 soient remises à la réunion du mois d'août."

Vote unanime ADOPTÉ.

#### 16. ÉVALUATION DEMANDÉE PAR LE PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

(Voir l'annexe F, page 140)

Monsieur Dion se retire. Le Recteur préside l'assemblée.

R: 24-SAC-910530

Il est proposé par Victorin Mallet et appuyé par Marielle Préfontaine

"Que *Pierre Dion* soit reconduit comme président d'assemblée."

Vote unanime ADOPTÉ.

Monsieur Dion reprend la présidence.

(Applaudissements).

#### 17. AFFAIRES NOUVELLES

##### 17.1 *Rapport du CAE*

Gilles Long explique. Concernant les dossiers examinés à la 2e session, le problème que ça pose c'est lorsqu'un dossier ne rencontre pas les exigences, il est trop tard. Le Comité pense qu'on devrait commencer l'examen des dossiers à la première session. De cette façon, on aura le temps de faire les corrections appropriées. Notre demande se limite à cette question. Même si la décision n'est pas prise aujourd'hui, vous connaîtrez nos intentions. Ça permettra aux doyens, directeurs et directrices d'examiner cette question.

R: 25-SAC-910530

Il est proposé par John Sichel et appuyé par Anne-Marie Arseneault

"Que, dorénavant, les dossiers des étudiants et étudiantes à temps complet devant recevoir un diplôme en mai soient soumis pour étude par le CAE, au plus tard le 1er novembre précédent."

À la suggestion du Président du Comité, les membres acceptent de déposer la résolution jusqu'à la prochaine réunion afin de procéder aux vérifications pertinentes.

#### *17.2 Lettre de Nébil Halouani*

Cette lettre a été écrite afin de s'assurer que les nominations des étudiants gradués soit faites par l'Association des étudiantes et étudiants gradués (AÉÉGCUM). Il y aurait eu une entente avec la FÉÉCUM et cette nouvelle association serait responsable de leurs nominations.

SG: Il faudra que la FÉÉCUM nous indique cela dans une lettre.

V. Boudreau: Une lettre officielle sera envoyée.

#### *17.3 Revalorisation du rôle et des responsables du département, de l'école et de la faculté dans la gestion du dossier étudiant*

Fernand Arseneault explique qu'après 6 ans comme doyen de la Faculté des arts il s'agit d'une contribution qu'il veut faire à l'Université. Il y a trop de bureaucratie. Les doyens, les directeurs de département et d'école, les DSP sont des gens dévalorisés et qui ne prennent pas leurs responsabilités dans la gestion des dossiers. Il faudra revoir notre façon de fonctionner. C'est un système trop lourd. Les gens n'ont pas de responsabilités. On est en train de démobiliser les gens. On crée un climat de frustration. Je demande au VRER de se pencher sur cette question et je demande que cette rubrique soit traitée à la réunion du mois d'août. J'arriverai avec des éléments de proposition.

Président: Cette question sera amenée à la prochaine réunion.

#### *17.4 L'Université et les défis de l'unité canadienne*

Fernand Arsenault souhaite que le Sénat se penche sur cette question. Il faudrait voir comment on peut inviter les professeurs à s'impliquer, à sensibiliser les étudiants. Il souhaite que l'Université soit entendue et qu'elle montre qu'elle peut amener des idées éclairantes.

Président: Je ne suis pas certain que c'est dans le mandat du Sénat, mais je laisse le soin au BDS d'en décider.

### *17.5 Bourses de l'ACDI*

Nébil Halouani tient à féliciter l'effort de la FESR qui a pu renouveler le contrat de 500 000\$ pour des bourses avec l'ACDI. Ce contrat s'étale sur une période de trois ans.

Mais il semble cependant que certains départements ne font pas assez d'efforts pour profiter de ce programme. En effet, pour qu'un département puisse profiter de ce programme, il doit défrayer les frais de scolarité pour chaque étudiant éligible à une bourse de l'ACDI, soit l'équivalent de 2 000\$. Cependant, il paraît que la Faculté des sciences de l'éducation et le Département de service social (la Faculté des sciences sociales) n'ont pas ce montant négligeable (2 000\$); donc, certains étudiants qui sont éligibles à la bourse de l'ACDI et admis à l'Université de Moncton ne pourraient désormais s'inscrire vu que leurs facultés respectives ne pourront leur payer cette somme symbolique.

Il n'y a que quatre universités, parmi les universités francophones qui bénéficient de ce programme: l'UQAM, l'Université d'Ottawa, l'Université Laval et l'Université de Moncton.

Mais maintenant qu'on l'a, il faut que chaque département fasse sa part dans le succès de ce programme, pour que non seulement ce contrat soit une fois de plus renouvelé dans trois ans, mais que l'Université de Moncton puisse en tirer profit.

Je ne sais pas qui est responsable de ce blocage, est-ce les doyens respectifs, ou est-ce l'administration même de l'Université de Moncton? J'aimerais qu'on ne détruise pas l'effort fait par la FESR et que chaque responsable contribue dans le succès de ce projet.

Je ne suis pas certain que c'est de la compétence du Sénat, séance tenante. En le déposant ce sera suffisant.

Que le Comité du budget me donne de l'argent et je l'a donnerai.

Notre arrangement est que l'ACDI accepte si l'Université y participe; c'est à frais partagés.

J'apprécie que cette question soit soulevée. Je crois que ça soulève un malaise beaucoup plus large. C'est un exemple typique d'une décision prise à court terme sans l'étudier à long terme.

Président: Je reçois les préoccupations du Sénat et il décidera de la façon de le traiter.

Je demande aux sénateurs de s'informer avant de prendre une décision.

### *17.6 La place de la recherche à l'Université de Moncton*

Nébil Halouani explique. J'avais compris que la première vocation de l'Université est l'enseignement et la recherche jusqu'au jour où on m'a dit qu'un des fonds de l'Université sert à financer les activités parascolaires (défrayer les déplacements du Club d'improvisation, l'équipe de judo, etc.) et non les déplacements pour aller présenter les recherches, qui ont été faites ici à l'Université de Moncton, dans des congrès nationaux et internationaux.

Je me demande laquelle de ces deux catégories fait le plus honneur à l'Université de Moncton: les équipes d'improvisation et de Judo ou les chercheurs-es?

Je ne blâme les responsables qui sont là, mais plutôt ceux qui les ont précédés, car je constate qu'ils n'ont rien fait pour encourager la recherche dans cette université et surtout les jeunes chercheurs-es, nous les étudiants-es, ceux qui auront à prendre la relève bientôt en n'ayant créé aucun fonds pour l'avancement de la recherche.

Non seulement je ne les blâme pas, mais j'irais même jusqu'à saluer les efforts que le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche actuel et le Doyen de la FESR sont en train de déployer afin de combler ce vide qui a longtemps existé.

Au début de l'année, Monsieur le Recteur a présenté (au Sénat académique) un document sur la planification stratégique à l'Université de Moncton. J'aimerais que la recherche y soit incluse.

Chers collègues, professeurs, directeurs, doyens et administrateurs, c'est un S.O.S que je vous lance pour contribuer et aider la recherche et les jeunes chercheurs-es, ces jeunes qui vont devoir prendre la relève bientôt, ces jeunes qui sont en plus d'être les plus mal payés (assistants de recherche...) dans le pays, qui ont les plus basses bourses au pays (pourtant ils réussissent à obtenir des résultats), on ne les aide même pas pour qu'ils présentent leur recherche.

Président: J'accepte cette information, mais on ne peut l'étudier présentement.

### *17.7 Qui assure la responsabilité des directeurs des départements à l'égard des étudiants?*

Je demande qu'il y ait des documents écrits concernant les décisions prises entre un étudiant et un directeur ou directrice. Je propose que chaque fois qu'un directeur a à se prononcer, qu'il le fasse par écrit à chaque fois.

Président: Je reçois cette demande et le Sénat pourra la traiter.

Ces points vont revenir.

Entre-temps, on perd trois mois pour régler ces problèmes.

Président: Les personnes suivantes en sont à leur dernière réunion. Il s'agit de Nébil Halouani, Ronald Pettigrew qui termine un séjour de 10 ans au Sénat, Armand Caron, comme directeur des Services pédagogiques, Pierre Zundel, Jean Ladouceur, Serge Morin et Samuel Arseneault.

Il est remercié pour leur contribution.

#### 18. PROCHAINE RÉUNION

Elle aura lieu le 26 août 1991 à 9 h.

#### 19. CLÔTURE

R: 26-SAC-910530

Il est proposé par Roger Caissie

"Que la séance soit levée."

Vote unanime ADOPTÉ.

La séance est levée à 18 h 30.

Contresigné le \_\_\_\_\_

Jean-Bernard Robichaud, Président \_\_\_\_\_

Gilles Long, Secrétaire \_\_\_\_\_